



## Section Côte d'Ivoire

Abidjan, le 19 mars 2021

Monsieur Laurent Souquière  
Consulat Général de France  
Abidjan – Côte d'Ivoire

Objet : Inscription consulaire au registre des Français établis hors de France et inscription sur les listes électorales

Monsieur le Consul,

Le 21 avril, l'inscription sur les listes électorales sera close. A travers la lettre que vous avez adressée le 15 mars aux présidents des associations françaises en Côte d'Ivoire, nous apprécions votre initiative de proposer de l'aide à nos compatriotes qui ont des difficultés à s'inscrire ou renouveler leur inscription en ligne. Les informations de votre correspondance seront bien sûr rediffusées largement.

Nous saluons particulièrement votre initiative d'une assistance par téléphone au 27 20 20 75 00. Nous insistons sur le fait que cette assistance doit être fluide. En effet nous sommes soucieux de l'éloignement grandissant que nous observons entre nos compatriotes et les services consulaires du fait de la politique de dématérialisation des actes administratifs que les consignes liées à la COVID ont accéléré.

Nous souhaitons attirer votre attention sur les difficultés de certains compatriotes à procéder à leur inscription consulaire. Les obstacles sont de plusieurs ordres : une absence d'équipement informatique adéquat, une certaine méconnaissance de l'outil, des connexions et déconnexions intempestives, une certaine phobie administrative pour certains.

Pour avoir recueilli un certain nombre de témoignages, nous savons que le contact téléphonique les aidera et sans doute les rassurerait pour ainsi les inciter à finaliser leur dossier. Aujourd'hui, la quasi-impossibilité de pouvoir confier leurs interrogations et être écoutés agit de façon dissuasive.

Nous comprenons parfaitement que vous ayez certaines difficultés à organiser des permanences téléphoniques aux horaires larges. Cependant nous pensons que particulièrement en ces temps anxiogènes pour un certain nombre de nos compatriotes, la nécessité d'être inscrit au registre des Français établis hors de France serait un facteur d'apaisement.

Nous nous tenons à votre disposition pour envisager avec vous et éventuellement d'autres associations de notre communauté française, un appui à vos services sur cette question qui nous tient à cœur et qui contribuerait à une image de proximité du service public consulaire.

Je vous prie de croire Monsieur Le Consul, en l'assurance de ma sincère considération et à mon amitié.

Jackie Bertho  
Présidente Français du Monde – adfe

